



Chapitre A

6. Consommateurs de matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) : un danger réel pour les enfants



6. Consommateurs de matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) : un danger réel pour les enfants

La lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'encontre des enfants est une priorité incontestable pour l'OKAJU. Elle est au cœur du respect effectif des droits fondamentaux garantis par la Convention des droits de l'enfant. L'essor du matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM), favorisé par le numérique et les réseaux sociaux, représente une menace grave et persistante : chaque image ou vidéo constitue une atteinte directe et renouvelée à la dignité et à l'intégrité des enfants.

Dans ce contexte, l'OKAJU salue la proposition de loi 8643, déposée par Madame la Députée Sam Tanson le 16 octobre 2025, qui vise à garantir le retrait automatique de l'autorité parentale et la suspension immédiate des droits de visite et d'hébergement en cas de poursuite ou de condamnation pour des infractions sexuelles ou violentes commises sur des mineurs, même en dehors du cercle familial, renforçant ainsi la protection des enfants contre les abus.

La note suivante vise à éclairer les enjeux spécifiques liés à la production, à la diffusion et à l'impact du CSAM, à rappeler l'obligation de protection pesant sur les institutions et les adultes, et à souligner la nécessité d'une réponse systémique fondée sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Bien que la présente note se concentre spécifiquement sur la consommation/détention de CSAM comme facteur de risque documenté scientifiquement, il va de soi que la production de CSAM constitue un facteur de risque encore plus élevé que sa consommation. Toutes les analyses, recommandations et mesures de protection présentées dans ce texte s'appliquent donc a fortiori à cette infraction plus grave.

Dans le contexte actuel des abus sexuels sur enfants et d'une affaire de pédocriminalité récemment médiatisée, il n'y a pas lieu de cautionner un narratif qui laisserait entendre que les consommateurs de CSAM ne devraient pas être perçus comme un réel danger pour les enfants. Ces considérations dangereuses vont à contresens de la littérature scientifique en la matière et il importe dès lors à l'OKAJU d'en faire état, car il est urgent d'assurer la protection des enfants vivant avec ou en contact avec une personne commettant des infractions relatives au CSAM¹¹⁴.

Indépendamment de cas individuels dans lesquels l'OKAJU ne peut intervenir¹¹⁵, des questions d'ordre général et systémique¹¹⁶ concernant une protection de l'enfance efficace et basée sur les droits de l'enfant se posent quant

- ↗ à la perception et la représentation de la dangerosité des consommateurs de CSAM;
- ↗ à l'évaluation criminologique des risques de récidive émanant d'un pédocriminel tout au long des procédures judiciaires et au-delà;
- ↗ à la gestion de ces risques par des mesures préventives, protectrices, notamment restrictives (interdiction de contact, de lieux, d'activités etc.), voire privatives de liberté (bracelet électronique, détention préventive);
- ↗ aux droits à garantir aux enfants victimes et/ou témoins ou potentielles victimes d'actes de récidive et aux mesures de protection à mettre en place pour ces derniers via des plans

¹¹⁴ Ceci désigne toute personne qui, de manière volontaire ou consciente, commet des actes interdits par la loi concernant le matériel d'abus sexuel sur enfants (CSAM). Cela inclut la production, la détention, la diffusion ou le partage de ce type de contenus illégaux.

¹¹⁵ Loi du 01.04.2020 : « (6) L'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher ne peut intervenir dans une procédure engagée devant une juridiction ni remettre en cause le bien-fondé d'une décision juridictionnelle. »

¹¹⁶ Loi du 01.04.2020, article premier, paragraphe (3) Cette mission comporte les éléments suivants : « (...) 2° l'analyse des dispositifs institués pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant, afin de recommander, s'il y a lieu, aux instances compétentes des adaptations qu'il juge nécessaires pour assurer de façon durable une meilleure protection des droits de l'enfant ; (...) »

de sécurité individuelle ; et ceci notamment à partir du moment de l'identification d'une personne suspectée de consommation de CSAM, jusqu'au-delà de la condamnation et de l'exécution des peines. Par exemple, via la protection des enfants contre tout abus, toute influence ou manipulation de l'auteur de sévices et d'abus contre les enfants victimes, mise à disposition d'un support psychologique, social ou thérapeutique, droit à un conseil juridique dès le départ, droit à une information régulière et adaptée à l'âge de l'enfant ou adolescent, etc.:

- à l'évaluation des risques de récidive pour l'environnement direct familial et social d'un pédocriminel ainsi que des méthodes et des critères à appliquer lors de la détermination et de l'évaluation de l' « intérêt supérieur de l'enfant » dans une situation donnée concernant un éventuel maintien de l'auteur d'infractions pédocriminelles dans le milieu familial, respectivement du maintien de contact entre l'auteur et l'enfant victime ou témoin,¹¹⁷ afin de tenir compte des risques d'abus, d'emprise, de manipulation, de contrôle coercitif ou d'autres formes de violences et leurs impacts sur le bien-être et l'intégrité physique et psychique de l'enfant;
- à la cohérence des méthodes et critères d'évaluation et de détermination des risques de tout genre compromettant le bien-être d'un enfant (*Kindeswohlgefährdung*) et des mesures protectrices et décisions à prendre en tenant compte de l' « intérêt supérieur de l'enfant », appliqués par l'ensemble des acteurs institutionnels concernés par la protection de l'enfance (tribunaux, offices nationaux, hôpitaux et services pédiatriques, autorités de contrôle du numérique, services de l'éducation, etc.) et de l'établissement nécessaire d'un consensus national y relatif;
- à la nécessité d'instaurer une pratique interinstitutionnelle de « case reviews » (études de cas) interdisciplinaire et multiprofessionnelle afin d'analyser et de refléter de manière systémique les pratiques professionnelles dans une perspective d'amélioration constante de notre système de protection de l'enfance.

Un débat de fond avec tous les acteurs concernés et impliqués ainsi que des représentants de la société civile s'impose afin de trouver un **consensus national** par rapport à l'obligation de l'État à mettre en œuvre une protection de l'enfance efficace et intégrée¹¹⁸, claire dans ses concepts, transparente dans ces méthodes de travail, de diagnostic et de décision, basée sur les droits de l'enfant et adaptée aux enfants¹¹⁹ dans les procédures tant administratives que judiciaires.¹²⁰

Données scientifiques sur les risques liés à la consommation de CSAM

Les données présentées ci-après concernent principalement la consommation/la détention de CSAM. Toutefois, il est évident que la production constitue une infraction d'une gravité supérieure, impliquant un niveau de risque encore plus élevé pour les enfants. L'ensemble des constats et recommandations formulés s'appliquent donc également, et de manière renforcée, à cette autre forme d'infractions relatives au CSAM.

¹¹⁷ L'enfant a et garde le droit « d'entretenir régulièrement des relations personnelles et des contacts directs avec ses deux parents, sauf si cela est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. » Cf. article 9 de la CRDE « 1. Les Etats parties veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré, à moins que les autorités compétentes ne décident, sous réserve de révision judiciaire et conformément aux lois et procédures applicables, que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Une décision en ce sens peut être nécessaire dans certains cas particuliers, par exemple lorsque les parents maltraitent ou négligent l'enfant, ou lorsqu'ils vivent séparément et qu'une décision doit être prise au sujet du lieu de résidence de l'enfant. »

¹¹⁸ Voir le chapitre B "Vers un système intégré de protection de l'enfance" du rapport annuel de l'OKAJU 2024 <https://www.okaju.lu/2024/videos-presentation-du-rapport-annuel-2024-20-novembre-2024/> (à partir de la page 57)

¹¹⁹ Cf. Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants (Comité des Ministres le 17.11.2010 <https://www.coe.int/fr/web/children/child-friendly-justice/> /

¹²⁰ Voir les nouvelles recommandations du Conseil de l'Europe y relatives: 28/05/2025 CM(2025)70-addfinal / [1529/6.1c] Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) - c. Exposé des motifs à la Recommandation CM/Rec(2025)5 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement 28/05/2025 - CM(2025)71-addfinal / [1529/6.1b] Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) - b. Exposé des motifs à la Recommandation CM/Rec(2025)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents

Selon Johnson (2025), en 2009, la Section chargée de la lutte contre l'exploitation et l'obscénité impliquant des enfants (CEOS) du Département de la Justice des Etats-Unis a participé à l'organisation d'un symposium international visant à analyser les liens entre les infractions commises en ligne et hors ligne, ainsi que la prévention de l'exploitation sexuelle des mineurs. Les experts réunis lors de cet événement ont conclu qu'il existe des preuves suffisantes d'un lien entre la détention de CSAM et la perpétration d'agressions sexuelles avec contact sur des enfants, ce qui constitue un motif sérieux d'inquiétude. De plus, il a été observé que 40 % des cas de possession de CSAM (Département de la Justice des Etats-Unis 2010) concernaient des situations où la détention de ce matériel coïncidait avec des abus sexuels sur mineurs découverts au cours de la même enquête (Wolak, Mitchell et Finkelhor 2006).

Par ailleurs, selon Johnson (2025), une condamnation pour CSAM, qu'il s'agisse de possession ou de production, constitue le principal indicateur des intentions déviantes de l'auteur. Les auteurs d'infractions liées au CSAM admettent avoir en moyenne 8 à 20 victimes d'abus sexuels non détectées (Bourke et al. 2015) et les résultats globaux de leur étude indiquent que jusqu'à 53 % d'entre eux avaient des victimes non détectées, alors qu'une autre étude a révélé que 85 % d'entre eux avaient des victimes non détectées (Bourke et al. 2009). Toujours selon Johnson (2025), d'un point de vue de santé mentale, toute utilisation de CSAM ou de matériel érotique impliquant des mineurs contribue à renforcer les intérêts déviants, l'excitation et les fantasmes, augmentant ainsi considérablement le risque de commettre des infractions sexuelles avec contact.

Les principales conclusions de Johnson (2025) mettent en évidence le risque constant que les consommateurs de CSAM passent à des actes d'abus sexuels avec contact sur des enfants. Les forces de l'ordre spécialisées dans l'investigation des crimes sexuels contre des mineurs sur Internet ont indiqué qu'une proportion importante des personnes arrêtées, comprise entre 35 % et 51 % lorsque les antécédents sont pris en compte, avaient à la fois commis des abus sexuels sur enfants et possédé du CSAM.

La plus grande enquête jamais menée sur les pensées et les comportements de personnes qui visionnent du CSAM en ligne, à savoir celle d'Insoll et al. (2022), montre que **la consommation de CSAM en ligne est fortement associée à un risque élevé de rechercher un contact direct ou de commettre des abus sur des enfants.** Notamment, cette étude indique que :

- ↗ 42 % des utilisateurs ont déclaré avoir cherché à entrer en contact direct avec des enfants en ligne après avoir visionné du CSAM ; 58 % ont indiqué avoir eu peur que le visionnage de CSAM puisse les conduire à commettre des actes sexuels avec un enfant ou un adulte ; 37 % ont effectivement cherché à entrer en contact direct avec un enfant en ligne après avoir visionné du CSAM.
- ↗ Le risque de passage à l'acte augmente avec la gravité des contenus visionnés (notamment lorsque les enfants sont très jeunes) et la fréquence de consommation.
- ↗ Les personnes en contact avec d'autres utilisateurs de CSAM sont plus enclines à rechercher un contact avec des enfants, contrairement à celles qui n'ont pas de tels contacts ou ne souhaitent pas en avoir.
- ↗ L'utilisation de CSAM mettant en scène des nourrissons et des enfants très jeunes (0 à 3 ans) est associée à une probabilité accrue de déclarer avoir cherché à entrer en contact avec des enfants en ligne après avoir visionné du CSAM.

Selon une autre étude récente, de Lahtinen et al. (2025), une utilisation plus fréquente de CSAM, le fait de visionner du CSAM représentant des enfants en bas âge et des nourrissons, et le fait d'être en contact avec d'autres utilisateurs de CSAM ont été associés à la probabilité autodéclarée d'avoir contacté des enfants après avoir visionné du CSAM (Insoll et al. 2022 ; Napier et al. 2024 ; Von Franqué et al. 2023). En outre, le risque de continuer à utiliser du CSAM est important après une première exposition (Napier et al. 2024 ; Von Franqué et al. 2023).

La « *fact sheet* » en annexe vient compléter les données précitées.

Ne pas céder au mythe du risque zéro

Ne cédon pas au mythe qu'un consommateur de CSAM, et de manière générale, qu'une personne commettant des infractions relatives au CSAM, ne représente pas un risque pour les enfants. En examinant la littérature scientifique, il est évident que **dans le cas hypothétique** où une personne suspectée de pédocriminalité ou condamnée représentait dans le passé un danger (avant toute dénonciation, instruction ou enquête judiciaire), celle-ci représente et continue de représenter **un danger de taille pour les enfants victimes ou témoins, respectivement tout autre enfant vivant dans son milieu familial et social respectif**. Ce constat, corroboré par l'ensemble des études présentées, met en exergue un écart préoccupant entre les connaissances scientifiques et la perception, la représentation et l'évaluation des risques y relatives et des mesures à prendre au niveau de la protection de l'enfance au Luxembourg.

L'OKAJU note l'absence de textes légaux (règlements grand-ducaux) précisant les méthodes d'évaluation, les standards de qualité, respectivement des lignes de conduite pour la réalisation et l'établissement d'expertises criminologiques (« *kriminalprognostische Gutachten, Erstellung von Sozialprognosen* »), psychiatriques ou psychologiques respectivement la réalisation des rapports sociaux/enquêtes sociales et estime qu'il conviendrait d'y remédier.

Les chiffres et analyses scientifiques sont sans appel : la consommation de CSAM est fortement corrélée au passage à l'acte d'abus sexuel avec contact, à la récidive et à la multiplication de victimes non détectées. Il importe donc que les **méthodes d'évaluation des risques soient profondément revues** et alignées sur les standards internationaux de protection de l'enfance. Face à ces constats, il paraît impératif que les autorités luxembourgeoises s'emparent de ce sujet avec détermination.

L'OKAJU appelle ainsi à :

- Mettre en place des protocoles clairs et contraignants pour la gestion des cas de consommation de CSAM, incluant le principe de précaution systématique et la mise en place de plans de sécurité individuels précisant les mesures de protection des enfants victimes ou témoins de crimes, tout au long des procédures judiciaires, et ce dès l'identification d'une personne consommant du CSAM.
- Garantir la systématisation de l'évaluation des risques pour toute personne en contact avec des enfants et impliquée dans la consommation de CSAM dans son milieu familial, professionnel et social.
- Renforcer la formation et la spécialisation obligatoire de tous les professionnels intervenant dans l'évaluation et la prise en charge des situations à risque.
- Mettre en place une plateforme interinstitutionnelle d'analyse et d'échange de « case review » interdisciplinaire et multiprofessionnelle dans une perspective systémique et d'amélioration constante de notre système de protection de l'enfance.
- Mettre en place une Unité nationale de lutte contre la cybercriminalité liée à l'exploitation des enfants, intégrée au système actuel de protection de la jeunesse au Luxembourg. Cette unité serait dotée de personnel spécifiquement formé, de moyens techniques dédiés, et bénéficierait de coopérations opérationnelles renforcées avec Europol (EC3), INTERPOL ainsi qu'avec des services homologues.

Il ne s'agit plus de débattre de l'existence du risque : il est avéré, documenté et mesurable. À la lumière de ces éléments probants, il apparaît nécessaire que le législateur engage sans délai des réformes structurelles adaptées pour garantir une protection effective et intégrée des enfants au Luxembourg.

Références bibliographiques

- Bourke ML, Hernandez AE. The 'Butner Study' Redux: A Report of the Incidence of Hands-on Child Victimization by Child Pornography Offenders. *Journal of Family Violence*. 2009;24:183–191.
- Bourke, M. L., Fragomeli, L., Detar, P. J., Sullivan, M. A., Meyle, E., & O'Riordan, M. (2015). The use of tactical polygraph with sex offenders. *Journal of Sexual Aggression*, 21(3), 354-367. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13552600.2014.886729>
- Département de la Justice des Etats-Unis (2010). *The National Strategy for Child Exploitation Prevention and Interdiction: A report to Congress*. <https://www.justice.gov/psc/docs/natstratgeyreport.pdf>
- Insoll, T., Ovaska, A. K., Nurmi, J., Aaltonen, M., & Vaaranen-Valkonen, N. (2022). Risk factors for child sexual abuse material users contacting children online: Results of an anonymous multilingual survey on the dark web. *The Journal of Online Trust and Safety*, 1(2). <https://researchportal.tuni.fi/en/publications/risk-factors-for-child-sexual-abuse-material-users-contacting-chi>
- Johnson, S. A. (2025). *Child Sexual Abuse Material (CSAM): Understanding the Problem, the Offender, & Risk Concerns*. *Forensic Res Criminol Int J*, 13(1), 44-57. https://www.researchgate.net/profile/Scott-Johnson-12/publication/389518300_Child_sexual_abuse_material_2025/
- links/67c66798461fb56424efe2e0/Child-sexual-abuse-material-2025.pdf
- Lahtinen, H. M., Honkalahti, K., Insoll, T., Nurmi, J., Quayle, E., Ovaska, A. K., & Vaaranen-Valkonen, N. (2025). Investigating the disparities among child sexual abuse material users: Anonymous self-reports from both charged and uncharged individuals. *Child Abuse & Neglect*, 161, 107299. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0145213425000547>
- Napier, S. S., Seto, M. C., Cashmore, J., & Shackel, R. (2024). Characteristics that predict exposure to and subsequent intentional viewing of child sexual abuse material among a community sample of Internet users. *Child Abuse & Neglect*, 156, 106977. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0145213424003673>
- Von Franqué, F., Bergner-Koether, R., Schmidt, S., Pellowski, J. S., Peters, J. H., Hajak, G., & Briken, P. (2023). Individuals under voluntary treatment with sexual interest in minors: what risk do they pose?. *Frontiers in psychiatry*, 14, 1277225. <https://www.frontiersin.org/journals/psychiatry/articles/10.3389/fpsyg.2023.1277225/full>
- Wolak, J., Mitchell, K. J., & Finkelhor, D. (2006). *Online Victimization of Youth: Five Years Later*. <https://scholars.unh.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1053&context=ccrc>

Annexe

Fact sheet sur le Matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) – traduction française suivie du texte original en anglais (National Children's Advocacy Center)

Matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) – Les faits

Le matériel d'abus sexuel d'enfants (CSAM) désigne les images ou vidéos montrant un enfant impliqué ou représenté comme étant impliqué dans un acte sexuel explicite. Le terme CSAM remplace l'expression « pédopornographie », qui implique un consentement, alors qu'un enfant ne peut légalement donner son consentement.

Victimes de matériel d'abus sexuel d'enfants

- ↗ Les enfants prépubères sont les plus à risque d'être représentés dans le CSAM^{1 3 9 19 21}.
- ↗ Les filles (cisgenres) apparaissent dans la grande majorité des CSAM^{3 8 32 33}.

Consommateurs de matériel d'abus sexuel d'enfants

- ↗ 99 % sont des hommes^{9 18 24}.
- ↗ Plus susceptibles d'être d'un certain âge, blancs non hispaniques^{14 15 16 18 24}.
- ↗ Présentent souvent des déficits d'interactions sociales^{22 24 48}.
- ↗ Ont généralement un nombre plus élevé de troubles paraphiliques que les autres délinquants sexuels^{22 24 45}.

Abuseurs/Producteurs/Distributeurs de matériel d'abus sexuel d'enfants

- ↗ La majorité sont un parent, un tuteur, un voisin ou un ami^{2 5 6 25 32 54}.
- ↗ Il s'agit le plus souvent d'hommes d'âge moyen^{18 37}.
- ↗ Souvent socialement isolés^{28 48 52}.

Porte d'entrée vers le grooming

- ↗ La production de CSAM fait souvent partie de la manipulation visant à préparer des infractions sexuelles de contact contre des enfants (*grooming*)^{45 47 50 51 52 53}.

Passage à des infractions sexuelles de contact

- ↗ Les consommateurs commettent souvent des infractions sexuelles de contact sur enfants^{10 11 12 13 17 23 44 45}.
- ↗ Les producteurs de CSAM et les administrateurs de réseaux CSAM commettent souvent des infractions sexuelles de contact sur enfants^{6 28 29 30 31}.

La majorité des cas de matériel d'abus sexuel d'enfants impliquent Internet^{27 34 45}

- ↗ Réseaux de partage de fichiers pair-à-pair anonymes^{12 26 31 35 36}.
- ↗ Réalité virtuelle, darknet, diffusion en direct^{38 40 41 42}.
- ↗ Applications de messagerie et plateformes de réseaux sociaux^{39 40 42}.

Le matériel d'abus sexuel d'enfants n'est pas un crime sans victime

- ↗ L'impact sur l'enfant et sa famille est continu, car la distribution du CSAM est perpétuelle et les images peuvent rester accessibles à de nouveaux consommateurs de CSAM^{1 4 6 7 20 54}.

Le matériel d'abus sexuel d'enfants virtuel peut être aussi préjudiciable que celui créé avec de vrais enfants

- Les avancées technologiques rendent souvent difficile de différencier une image générée par ordinateur d'une photographie^{43 47 49}.
- Le CSAM virtuel est souvent utilisé à des fins de manipulation (grooming)^{46 47 51}.

Child Sexual Abuse Material

The Facts


**National Children's
Advocacy Center**

Child Sexual Abuse Material (CSAM) are images or videos that show a child engaged in or depicted as being engaged in explicit sexual activity. CSAM has previously been referred to as child pornography. Child pornography implies consent, and a child cannot legally give consent.



Victims of Child Sexual Abuse Material

- Prepubescent children are at the greatest risk of being depicted in CSAM.^{1, 3, 9, 19, 21}
- Females (cisgender) appear in the overwhelming majority of CSAM.^{3, 8, 32, 33}



Consumers of Child Sexual Abuse Material

- 99% are male^{9, 18, 24}
- Likely to be older, white non-Hispanic^{14, 15, 16, 18, 24}
- Often demonstrate social interaction deficits^{22, 24, 48}
- Likely to have a higher number of paraphilic disorders than other sexual offenders^{22, 24, 45}



Abusers/Producers/Distributors of Child Sexual Abuse Material

- Majority are a parent, guardian, neighbor, or friend^{2, 5, 6, 25, 32, 54}
- Most likely to be males in mid-adulthood^{18, 37}
- Often socially isolated^{28, 48, 52}



Gateway to manipulation

- Production of CSAM is often part of the manipulation (grooming) to prepare for contact sexual offenses against children.^{45, 47, 50, 51, 52, 53}



Crossover to contact sexual offending

- Consumers often commit child contact sexual offending.^{10, 11, 12, 13, 17, 23, 44, 45}
- Producers of CSAM and administrators of CSAM networks often commit child contact sexual offending.^{6, 28, 29, 30, 31}



The majority of Child Sexual Abuse Material cases involve the internet.^{27, 34, 45}

- Anonymous peer-to-peer file sharing networks^{12, 26, 31, 35, 36}
- Virtual reality, the darknet, live streaming^{38, 40, 41, 42}
- Messaging apps and social media platforms^{39, 40, 42}



Child Sexual Abuse Material is not a victimless crime.

- The impact upon the child and their family is ongoing because the CSAM distribution is continual and the images may be perpetually accessible to new CSAM consumers.^{1, 4, 6, 7, 20, 54}



Child Sexual Abuse Material that is virtual can be just as harmful to children as it is when created with actual children.

- Advances in technologies have created a condition in which people often have considerable difficulty differentiating a computer-generated image of a character from a photograph.^{43, 47, 49}
- Virtual CSAM is often used for manipulation (grooming) purposes.^{46, 47, 51}

REFERENCES

- ¹ Canadian Centre for Child Protection. (2016). Child sexual abuse images on the internet: A cybertip.ca analysis.
- ² National Center for Missing and Exploited Children. (2013). Who are the victims?
- ³ Seto, M. C., Buckman, C., Dwyer, R. G., & Quayle, E. (2018, March 28). Production and active trading of child sexual exploitation images depicting identified victims.
- ⁴ National Center for Missing and Exploited Children. (2019). Captured on film: Survivors of child sex abuse material are stuck in a unique cycle of trauma.
- ⁵ Salter, M., Wong, W. T., Breckenridge, J., Scott, S., Cooper, S., & Peleg, N. (2021). Production and distribution of child sexual abuse material by parental figures. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (616), 1-17.
- ⁶ Gewirtz-Meydan, A., Walsh, W., Wolak, J., & Finkelhor, D. (2018). The complex experience of child pornography survivors. *Child Abuse & Neglect*, 80, 238-248.
- ⁷ Martin, J. (2015). Conceptualizing the harms done to children made the subjects of sexual abuse images online. *Child & Youth Services*, 36(4), 267-287.
- ⁸ Quayle, E., & Jones, T. (2011). Sexualized images of children on the internet. *Sexual Abuse: A Journal of Research & Treatment*, 23(1), 7-21.
- ⁹ Mitchell, K. J., Wolak, J., & Finkelhor, D. (2008). Internet sex crimes against minors. *Family & Intimate Partner Violence Quarterly*, 1(1), 25-44.
- ¹⁰ Houtepen, J. A. B. M., Sijtsma, J. J., & Bogaerts, S. (2014). From child pornography offending to child sexual abuse: A review of child pornography offender characteristics and risks for cross-over. *Aggression and Violent Behavior*, 19, 466-473.
- ¹¹ Long, M. L., Alison, L. A., & McManus, M. A. (2013). Child pornography and likelihood of contact abuse: A comparison between contact child sexual offenders and noncontact offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(254), 370-395.
- ¹² Bissias, G., Levine, B., Liberatore, M., Lynn, B., Moore, J., Wallach, H., & Wolak, J. (2016). Characterization of contact offenders and child exploitation material trafficking on five peer-to-peer networks. *Child Abuse & Neglect*, 52, 185-199.
- ¹³ Seto, M. C., Hanson, R. K., & Babchishin, K. M. (2011). Contact sexual offending by men with online sexual offenses. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23, 124-145.
- ¹⁴ Babchishin, K. M., Hanson, R. K., & Hermann, C. A. (2011). The characteristics of online sex offenders: A meta-analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23, 92-123.
- ¹⁵ Gottfried, E. D., Shier, E. K., & Mulay, A. L. (2020). Child pornography and online sexual solicitation. *Current Psychiatry Reports*, 22(3), 1-8.
- ¹⁶ Webb, L., Crissati, J., & Keen, S. (2007). Characteristics of Internet child pornography offenders: A comparison with child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 19(4), 449-465.
- ¹⁷ Bourke, M. L., & Hernandez, A. E. (2009). The "Butner Study" redux: A report of the incidence of hands-on child victimization by child pornography offenders. *Journal of Family Violence*, 24, 183-191.
- ¹⁸ Clevenger, S. L., Navarro, J. N., & Jasinski, J. L. (2016). A matter of low self-control? Exploring differences between child pornography possessors and child pornography producers/distributors using self-control theory. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 28(6), 555-571.
- ¹⁹ Eke, A. W., & Seto, M. C. (2022). Correspondence of child age and gender distribution in child sexual exploitation material and other child content with age and gender of child sexual assault victims. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, Advance online publication.
- ²⁰ Rogers, A. (2007). Child pornography's forgotten victims. *Pace Law Review*, 28, 847.
- ²¹ Wolak, J., Finkelhor, D., & Mitchell, K. J. (2005). Child-pornography possessors arrested in internet-related crimes: Findings from the National Juvenile Online Victimization Study. <https://scholars.unh.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1032&context=crc>
- ²² Babchishin, K. M., Hanson, R. K., & VanZuylen, H. (2015). Online child pornography offenders are different: A meta-analysis of the characteristics of online and offline sex offenders against children. *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 45-66.
- ²³ Smith, T. R. (2020). Federal probation clients convicted of possessing child pornography: A follow-up analysis [Paper presentation]. United States Probation and Pretrial Services Chief's Research Group.
- ²⁴ Elbert, M. J., Drury, A. J., & DeLisi, M. (2022). Child pornography possession/receipt offenders: Developing a forensic profile. *Psychiatry, Psychology and Law*, 29(1), 93-106.
- ²⁵ Cale, J., Holt, T., Leclerc, B., Singh, S., & Drew, J. (2021). Crime commission processes in child sexual abuse material production and distribution: A systematic review. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, 617, 1-22.
- ²⁶ Wortley, R., & Smallbone, S. (2012). *Internet child pornography: Causes, investigation, and prevention*. Santa Barbara: Praeger/ABC-CLIO.
- ²⁷ United States Department of Justice. (2010). National strategy for child exploitation prevention and interdiction.
- ²⁸ Sheehan, V., & Sullivan, J. (2010). A qualitative analysis of child sex offenders involved in the manufacture of indecent images of children. *Journal of Sexual Aggression*, 16(2), 143-167.
- ²⁹ McManus, M. A., Long, M. L., Alison, L., & Almond, L. (2015). Factors associated with contact child sexual abuse in a sample of indecent image offenders. *Journal of Sexual Aggression*, 21(3), 368-384.
- ³⁰ Krone, T., & Smith, R. G. (2017). Trajectories in online child sexual exploitation offending in Australia. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, 524, 1-13.
- ³¹ Krone, T., Smith, R. G., Cartwright, J., Hutchings, A., Tomison, A., & Napier, S. (2017). Online child sexual exploitation offenders: A study of Australian law enforcement data. *Criminology Research Grants*, 77, 1213.
- ³² Wolak, J., Finkelhor, D., Mitchell, K. J., & Jones, L. M. (2011). Arrests for child pornography production: Data at two time points from a national sample of US law enforcement agencies. *Child Maltreatment*, 16(3), 184-195.
- ³³ De Santisteban, P., & Gámez-Guadix, M. (2018). Prevalence and risk factors among minors for online sexual solicitations and interactions with adults. *The Journal of Sex Research*, 55(7), 939-950.
- ³⁴ Westlake, B. G., & Bouchard, M. (2016). Liking and hyperlinking: Community detection in online child sexual exploitation networks. *Social Science Research*, 59, 23-36.
- ³⁵ Wolak, J., Finkelhor, D., & Mitchell, K. (2011). Child pornography possessors: Trends in offender and case characteristics. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 23(1), 22-42.
- ³⁶ Bouhours, B., & Broadhurst, R. (2011). On-line child sex offenders: Report on a sample of peer-to-peer offenders arrested between July 2010-June 2011. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2174815
- ³⁷ Lussier, P., & Cale, J. (2013). Beyond sexual recidivism: A review of the sexual criminal career parameters of adult sex offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 18(5), 445-457.
- ³⁸ Maxim, D., Orlando, S., Skinner, K., & Broadhurst, R. (2016). Online child exploitation material-trends and emerging issues: Research report of the Australian National University Cybercrime Observatory with the input of the Office of the Children's eSafety Commissioner. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2861644
- ³⁹ Teunissen, C., & Napier, S. (2022). Child sexual abuse material and end-to-end encryption on social media platforms: An overview. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (653), 1-19.
- ⁴⁰ Leclerc, B., Cale, J., Holt, T., & Drew, J. (2022). Child sexual abuse material online: The perspective of online investigators on training and support. *Policing: A Journal of Policy and Practice*. Advance online publication.
- ⁴¹ Leclerc, B., Drew, J., Holt, T., & Cale, J. (2021). Child sexual abuse material on the Darknet: A script analysis. <https://www.aic.gov.au/publications/tandi/tandi627>
- ⁴² Napier, S., Smith, R. G., & Brown, R. (2020). Australians who view live streaming of child sexual abuse: An analysis of financial transactions. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (589), 1-16.
- ⁴³ Holmes, O., Banks, M. S., & Farid, H. (2016). Assessing and improving the identification of computer-generated portraits. *ACM Transactions on Applied Perception (TAP)*, 13(2), 1-12.
- ⁴⁴ Seto, M., & Eke, A. (2005). The criminal histories and later offending of child pornography offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 17, 201-210.
- ⁴⁵ Temporini, H. (2012). Child pornography and the internet. *Psychiatric Clinics*, 35(4), 821-835.
- ⁴⁶ Coaker, V., Hanson, D., & Jamieson, C. (2009). Consultation on possession of non-photographic visual depictions of child sexual abuse. UK: Northern Ireland Office. <http://www.homeoffice.gov.uk/documents/cons-2007-depiction-sex-abuse>
- ⁴⁷ Christensen, L. S., Moritz, D., & Pearson, A. (2021). Psychological perspectives of virtual child sexual abuse material. *Sexuality & Culture*, 25(4), 1353-1365.
- ⁴⁸ Laulik, S., Allam, J., & Sheridan, L. (2007). An investigation into maladaptive personality functioning in Internet sex offenders. *Psychology, Crime & Law*, 13(5), 523-535.
- ⁴⁹ Mateo, G. (2008). The new face of child pornography: Digital imaging technology and the law. *University of Illinois Journal of Law, Technology and Policy*, (1), 175-198.
- ⁵⁰ Insoll, T., Ovaska, A. K., Nurmi, J., Aaltonen, M., & Vaaranen-Valkonen, N. (2022). Risk factors for child sexual abuse material users contacting children online: Results of an anonymous multilingual survey on the Dark Web. *Journal of Online Trust and Safety*, 1(2).
- ⁵¹ Steinberg, S. (2018). Changing faces: Morphed child pornography images and the first amendment. *Emory Law Journal*, 68, 909-938.
- ⁵² Middleton, D., Elliott, I. A., Mandeville-Norden, R., & Beech, A. R. (2006). An investigation into the applicability of the Ward and Siegert pathways model of child sexual abuse with Internet offenders. *Psychology, Crime and Law*, 12, 589-603.
- ⁵³ Wolak, J., & Finkelhor, D. (2013). Are crimes by online predators different from crimes by sex offenders who know youth in-person? *Journal of Adolescent Health*, 53(6), 736-741.
- ⁵⁴ Canadian Centre for Child Protection Inc. (2017). Survivors' survey. https://www.protectchildren.ca/pdfs/C3P_SurvivorsSurveyFullReport2017.pdf

This project was supported by Grant No. 2020-CI-FX-K001 awarded to the National Children's Advocacy Center by the Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice. Points of view or opinions in this document are those of the author and do not necessarily represent the official position or policies of the U.S. Department of Justice.

training@nationalcac.org • 256-327-3883 • nationalcac.org
in national-children's-advocacy-center    nactraining  trainingnac